

R. Par. 27. Nov.

11/21 déc. 1662. N^o 1888.

62

100

R. Guillaume Frédéric de Narfan Diest
à M. de Zurlauben.

Monsieur

guyon

(je receus, il y a trois jours, la lettre qu'il vous a plu de m'écrire du 10. du courant avec l'encluse de Monsieur l'Ambassadeur Boreel, auquel je me sens infiniment obligé de la peine qu'il a la bonté de vouloir prendre pour moy, et vous supplie de ^{lui} faire mes bien humbles baisemains) : je suis bien aise de ce que les papiers, concernant l'affaire de ma pretention, vous ont esté rendus, et que vous les ayez trouue' valides et authentiques : Et quoy que je demeure d'accord qu'il n'y a point de matiere qui effarouche plus que celle d'argent, et que la poursuite en est des plus difficiles ; j'ose me promettre neantmoins, qu'un si grand Roy, lequel sur toutes choses se picque de generosite, ne voudra pas flestrir la haute reputation qu'il s'est desja acquise chez les estrangers par un injuste refus de payer ce qu'il doit, et qui a esté si loyalement presté a ses glorieux ancestres en leur plus grand

M. de Zurlauben

Besoin, particulièrement la somme estant de si
peu de consideration ; et que le message que l'on
met à cet heure en pratique par tout, n'est en partie
qu'affin d'avoir d'autant plus de moyen d'acquitter
les creanciers.

Au reste, Mons^r,

je trouve extrêmement étrange la maniere dont
l'on en use à l'esgard de Monsieur le Prince d'
Orange. Quand ses devanciers auroyent esté les
ennemis jurez de la France, je ne sçay ce qu'on
pourroit faire davantage pour outrager leur
memoire en l'innocence d'un Prince mineur, puis
qu'après luy avoir fait souffrir tant de pertes en ses
biens, l'on met maintenant les mains à ce qui luy
est de plus sensible, qui est sa Souveraineté : il n'est
personne icy ny ailleurs, pour peu affectionné qu'il
soit à la maison qui ne l'en blasme : Mais c'est
dequoy, comme il ne sert de rien de s'en plaindre, il se
faut remettre à la prouidence de Dieu. Le traité de
Quinqueresque fournit aux Speculatifs dequoy entretenir
leurs Esprits, et la pluspart croient que le Roy de la
Grand' Bretaigne ne sera pas longtempz à se repentir d'
avoir quitté un poste que beaucoup de raisons importantes
le deuroyent avoir obligé de se conserver. je suis

Monsieur

De Groningue ce 21 febr
1662

Vostre tres humble et obeiss^t S^r
Guillaume Fidric
De Nassau

N 1900

28

2

259



Monsieur

Monsieur de Zuilichem, En,
uoyé de S. A. Madame la Princesse
Douverniere d'Orange vers Sa Ma^{te}
Treschrestienne
à Paris